

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

PROCES –VERBAL DE LA REUNION  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 21 NOVEMBRE 2021.

L'An 2021

Le 21 novembre

A la Salle des Fêtes de BEAUMONT(43100),

Les membres de l'Association pour le Renouveau de la Chèvre du Massif-Central se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du bureau.

SONT PRESENTS :

JOLY Louise (Idele), FRECENON Yves, JOUVE Patrick, LUTTRINGER NEVES Lise, LUTTRINGER Sylvain, CHAPTAL Didier, BOUET Didier, CARRE Julien, LAGIER Frédérique, RONZON Bérengère et Jean-Luc, DUJARDIN Max et Hélène, SPECCEL Christelle, BRADLEY Marian, FRANCIS Amélie, DANCER Patrick et Baptiste, RIGAUD Sylvie, CREPON André et Irene,

SONT REPRESENTES par un pouvoir :

FUCHEZ Fabien, DECK Stephan

SONT EXCUSES :

COULARDEAU Olivier, MARTIN Pierre (Capgenes)

Les membres, en entrant en séance, ont signé la feuille de présence.

Tous les membres étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur CHAPTAL Didier préside la réunion.

Madame LAGIER Frédérique assume les fonctions de secrétaire d'assemblée.

Le Président de l'Assemblée rappelle que les Sociétaires sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ⇒ Rapport d'activité 2020 et 2021,
- ⇒ Rapport financier de l'exercice 2020 et 2021,
- ⇒ Rapport moral et d'orientation,
- ⇒ Montant de la cotisation.
- ⇒ Élection des postes à pouvoir ou à renouveler au Conseil d'Administration,

Lecture est ensuite donnée

- des rapports d'activités à partir de présentations suivantes : Frédérique : le partenariat DIVAGRI, les subventions et les travaux conduits par nos stagiaires. Julien : Le travail sur les lignées de boucs et le lancement du projet de génotypage et de cryobanque, Patrick : Les relations de l'association avec les éleveurs, les outils de communication, les pistes pour améliorer notre vie associative. Didier B : La mise à jour des inventaires, les PRM, le contrôle laitier, les analyses caséines. Didier C : Le fonctionnement du livre, les relations avec les partenaires Idele/Capgenes. Louise : Les statistiques sur les données de la race en 2020, la mise en route d'un système permettant l'accès en ligne pour chaque éleveur à son inventaire, Première présentation de l'analyse du génotypage de notre race locale. Comment la MC se situe-t-elle dans l'arbre des races locales ?
- du rapport financier par l'équipe de trésoriers à partir de documents (Compte-de-résultats et Bilan),

Enfin, le Président d'assemblée déclare la discussion ouverte.

Voici le compte-rendu de quelques échanges avec la salle :

- ❖ Sur proposition du CA, il sera expérimenté en 2022, une rencontre conviviale entre éleveurs le samedi précédent la Foire aux Chèvres de St-Front.
- ❖ Toujours sur la fête, pour bien identifier les éleveurs, nous allons réaliser des chemises ou polos ou veste sans manche (reste à définir) avec le logo de la M-C.
- ❖ Sylvia, Patrick se propose d'aider sur le stand de l'association lors de la prochaine fête.
- ❖ La synthèse du stage de Tiphonie Meyras sera envoyé aux adhérents.
- ❖ Malgré que deux adhérents se soient spontanément proposés pour tenir un stand sur le salon de Cournon, il n'est toujours pas programmé une participation de l'association sur cet événement du fait du coût rédhibitoire d'un stand.
- ❖ Il est rappelé la nécessité pour les éleveurs sollicitant la PRM de faire leur mise à jour d'inventaire et le règlement de la cotisation annuelle avant la date limite de la déclaration PAC soit le 15 mai.
- ❖ Il est rappelé qu'avant toute acquisition d'animaux, il convient de vérifier que ces derniers soient correctement inscrits à l'inventaire (ou leurs parents) et qu'ils répondent aux exigences du TSE (Taux de Sang Etranger) de moins de 25% pour les femelles et moins de 12,5% pour les mâles. L'association avec l'aide de Louise Joly peuvent venir en aide aux éleveurs pour la vérification d'un enregistrement à l'inventaire. Les demandes doivent être formulées par mail à [contac.arcmc@gmail.com](mailto:contac.arcmc@gmail.com)

**Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :**

**PREMIERE RESOLUTION**

Les membres de l'assemblée après avoir entendu la lecture des différents rapports sur les activités des deux dernières années approuvent ces rapports.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

Les membres de l'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de l'équipe de trésorier sur les deux années écoulées approuvent ce rapport ainsi que les comptes et donnent quitus au conseil d'administration.

Les membres affectent le résultat de l'exercice 2021 au report à nouveau pour 2 192,86€.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### TROISIEME RESOLUTION

Les membres de l'assemblée approuvent le montant de cotisation comme suit :  
35 euros

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### QUATRIEME RESOLUTION

Les membres de l'assemblée élisent pour trois ans au conseil d'administration, les personnes suivantes :  
DUESCO Marie-Yanty, FRECENON Yves, JOUVE Patrick, LUTTRINGER Lise, LUTTRINGER Sylvain, LAGIER Frédérique, CHAPTAL Didier, BOUET Didier, CARRE Julien, AYEL Roland.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par le Président et le secrétaire, après lecture.

Le Président de l'assemblée,  
Monsieur CHAPTAL Didier

La Secrétaire de l'assemblée,  
Madame Frédérique LAGIER.